



Compte-rendu de l'assemblée générale de la Société Française de Photobiologie du 1^{er} Décembre 2022

La réunion s'est tenue en ligne entre 14h00 et 15h30.

9 membres étaient connectés et 5 procurations avaient été envoyées :

- JC Béani à T Douki
- M Bourrain à E Questel
- I Navizet à K Steenkeste
- C Frochot à E Sage
- JC Mialocq à C Verver-Bizet

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président sur la période 2021 - 2022
- Rapport financier du Trésorier au 30 Novembre 2022
- Activités 2023
- Perspectives 2024
- Stratégie de distribution des bourses pour 2023
- Révision des statuts
- Points divers

C Vever-Bizet remarque que le point sur les statuts aurait dû être abordé dans une réunion préalable du conseil d'administration, et non uniquement par mail comme cela a été fait, pour être inscrit à l'ordre du jour. En l'état, il devrait être placé en points divers

N° SIRET : 518 355 110 00017

Président : T. Douki, CEA-Grenoble, Secrétaire : P. Vicendo, Université Toulouse
Trésorier : E. Questel, Pierre Fabre DermoCosmétique, Toulouse

1. Rapport moral du Président sur les activités de la période 2019-2021.

1. Gouvernance

La dernière AG de la SFPb a eu lieu à Paris le 24/11/2021 à Toulouse.

Le conseil d'administration s'est réuni trois fois :

- Le 04/04/2022 (point finance, bourse, journées fin 2022)
- Le 22/07/2022 (Rennes 2023 avec SFPD, journées fin 2022)
- Le 28/10/2022 (organisation journées janvier 2023)

Il n'y a pas de compte-rendu disponible pour ces deux dernières réunions.

2. Activités de la SFPb en 2022

La principale activité scientifique de cette année a été le e-congrès de Février, co-organisé avec les photodermatologues. Le soutien logistique était assuré très efficacement par la société Emergence. Le congrès était constitué de plusieurs sessions dont une dédiée à la SFPb. Les présentations étaient variées, pédagogiques et d'un excellent niveau scientifique. Entre la participation en direct et les replays, la session de la SFPb a été vue 87 fois, ce qui est un excellent chiffre. De plus, le bilan financier du colloque a été très positif, la part de la SFPb se montant à 8 000 €.

Plusieurs décisions ont été prises au sein du CA en 2022 :

- Evelyn Sage a été nommée membre d'honneur de la SFPb du fait de sa contribution scientifique à la photobiologie et de sa très forte implication dans la vie de la société depuis de nombreuses années.
- Une subvention (500 €) a été attribuée au congrès mondial « Photodynamic Therapy and Photodiagnosis Update », Nancy (France), 24-28 Octobre 2022
- Une subvention (1000 €) a été attribuée au congrès de l'European Society for Photobiology (Lyon, 27-31 Août 2023)
- Une bourse de doctorante (500 €) a été attribuée à Marine LABRO (ENS Lyon) pour le congrès 'Lecture Conference on Photochemistry' organisé à Düsseldorf du 19 au 21 septembre 2022
- La SFPb a renouvelé pour 4 ans son adhésion à l'International Union for Photobiology (IUPB)

N° SIRET : 518 355 110 00017

Président : T. Douki, CEA-Grenoble, Secrétaire : P. Vicendo, Université Toulouse

Trésorier : E. Questel, Pierre Fabre DermoCosmétique, Toulouse

3. Bilan des adhésions

Au 30/11/2023, il y avait 52 membres à jour de cotisation dans la société. Ce chiffre est en légère hausse ces dernières années. 9 nouveaux membres ont rejoint la SFPb en 2022. Cette tendance va continuer puisque des demandes d'adhésion associées à la journée 2023 avec le GdR IBCO₂ ont déjà été reçues. Il est rappelé aux personnes membres ces dernières années qu'elles doivent reprendre leurs adhésions. Les mails qui sont envoyés par le bureau de la société en début d'année sont ciblés pour les membres soit à jour soit qui doivent renouveler leur adhésion.

4. Approbation du rapport moral

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan financier au 01 Décembre 2022

Est présenté ci-dessous le bilan financier de la société dans sa version corrigée après les remarques pertinentes de Christine Verver-Bizet.



SOCIÉTÉ FRANÇAISE de PHOTOBIOLOGIE
ANCIENNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ACOTINOLOGIE
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 16 MAI 1929

BILAN FINANCIER 2022

Quelques informations sur nos comptes Bancaires

Nous avons largement évoqué avec vous les péripéties concernant nos comptes bancaires. Le plus compliqué est maintenant derrière nous.

Création d'un nouveau compte bancaire pour la SFPb au Crédit Mutuel de Grenoble en janvier 2022.

Transfert du compte de la SFPb d'une l'agence Parisienne de LCL à une agence Toulousaine de LCL (non sans mal) en mars 2022.

Les comptes présentés dans la diapositive suivante sont en fait des projections avec :

- des données réelles : mouvements bancaires soit dépenses et recettes (cotisations + e-congrès) pour l'année 2022
- des données estimées : valeurs mobilières 2022.

N° SIRET : 518 355 110 00017

Président : T. Douki, CEA-Grenoble, Secrétaire : P. Vicendo, Université Toulouse
Trésorier : E. Questel, Pierre Fabre DermoCosmétique, Toulouse

COMPTE RENDU FINANCIER POUR L'ANNEE 2022 (au 30/09/2022)**1/2**

SOLDE ACTIF AU 31/01/2022	
COMPTE LCL :	17767,51 €
COMPTE Crédit MUTUEL :	85,00 €
VIREMENTS INTERNES :	
- 10000€ de LCL vers le Crédit Mutuel en avril 2022	
- 3000€ de LCL vers le Crédit Mutuel en aout 2022	
RECETTES :	
Adhésions SFPb :	500 €
e-Congrès - février 2022 (Emergence) :	8000,00 €

COMPTE RENDU FINANCIER POUR L'ANNEE 2022 (au 30/09/2022)**2/2**

DEPENSES :	
Frais d'hébergement du site internet :	46,80 €
Frais de gestion du compte LCL :	92,40 €
Frais de gestion du compte Crédit Mutuel (avec carte de retrait) :	189,72€
Congrès HAPPYBIO :	2000€
Adhésion IUPB 2020-2021 :	200€
Partenariat SFPMED PDT 2022 :	500€
Bourse soutien Participation congrès :	500€
Adhésion IUPB 2022-2025 :	360€
SOLDE ACTIF AU 30/09/2022	
COMPTE LCL :	3078,51 €
COMPTE Crédit MUTUEL :	20348,55 €
SOLDE DISPONIBLE au (30/09/2022) :	23427,06€
VALEURS MOBILIERES au (30/09/2022) :	8223,08 €

DEPENSES A VENIR POUR**2023**

Sponsoring Congrès ESP :	1000 €
Journées SFPb 2023 (engagement pour orateurs)	816 €

Perspectives:

Clôture des comptes : Compte courant + Compte rémunéré (Valeurs mobilières) de LCL
Ouverture d'un compte rémunéré au Crédit Mutuel.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité après une modification mineure de présentation.

N° SIRET : 518 355 110 00017

Président : T. Douki, CEA-Grenoble, Secrétaire : P. Vicendo, Université Toulouse

Trésorier : E. Questel, Pierre Fabre DermoCosmétique, Toulouse

3. Activité en 2023

Trois évènements pour la SFPb vont avoir lieu en 2023.

1. *Journée SFPb du 24 janvier*

La SFPb organisera une journée scientifique le 24 janvier 2023 à la FIAP Paris. Deux sessions sont au programme. La matinée, organisée par A. Falciatore, X. Johnson et F.-Y. Bouget, sera dédiée aux « Organismes photosynthétiques aquatiques ». Elle fait suite à la réunion du GdR IBCO₂ du 23/01 et une cinquantaine de membres de ce groupe assisteront ainsi à la journée SFPb. L'après-midi verra une session organisée par M. Sliwa, A. Espagne et A. Monari sur le thème de la « Spectroscopie ultra-rapide ». Chaque session aura des conférenciers invités et laissera de la place pour des communications courtes. L'appel est en cours pour ces dernières. Il est à noter que la journée SFPb est soutenue financièrement par le GdR qui prend en charge les dépenses de la FIAP. La SFPb paiera les frais d'hébergement et de déplacement des orateurs invités. Une page du site web de la SFPb est dédiée à cette journée.

2. *Congrès conjoint avec les Photodermatologues*

Un congrès sera co-organisé à Rennes des 21 au 23 juin 2023 avec la Société Française de Photodermatologie et le Groupe de Cancérogénèse Cutanée. Chacune de ces trois sociétés organisera des sessions propres, accessibles au deux autres, et participera à une session commune le 22/06 après-midi. Le thème en sera photocarcinogénèse. 4 orateurs ont été proposés par la SFPb : Marine Amouroux (Caractérisation optique des tissus cutanés cancéreux), Lionel Larue (aspects cellulaire du mélanome), Céline Couteau (danger des écrans solaires faits-maison) et Marie-Dominique Galibert. La demi-journée propre de la SFPb sera le Mercredi 21 dans l'après-midi. Deux thèmes seront abordés : « Lumière et thérapie en dermatologie » (organisé par Céline Frochot) et « Imagerie Cutanée » (organisé par Henri-Pierre Lassalle)

3. *Congrès de la Société Européenne de Photobiologie*

Le congrès 2023 de l'ESP se tiendra du 27 au 31 Août à Lyon ; La société est indirectement impliquée à travers les membres du comité scientifique de l'ESP et le comité local d'organisation. Le congrès aura lieu à l'ENS Lyon qui fournit une aide logistique précieuse. L'étape importante du choix des sessions qui composeront le programme devrait être terminée mi-décembre. Le site web est en place et une recherche active de sponsors est lancée avec un certain succès. L'ouverture des inscriptions et de la soumission des résumés aura lieu en février.

N° SIRET : 518 355 110 00017

Président : T. Douki, CEA-Grenoble, Secrétaire : P. Vicendo, Université Toulouse

Trésorier : E. Questel, Pierre Fabre DermoCosmétique, Toulouse

4. Perspectives 2024

Une possibilité d'activité pour 2024 serait un colloque joint avec la subdivision Photochimie, Photophysique et Photosciences de la division de Chimie-Physique (Société Française de Chimie). Les convergences thématiques avec la SFPb sont nombreuses et nous avons de nombreux membres en commun. Le président de la SFPb a été approché par le président du groupe de photochimie début 2022 pour organiser un événement dans la suite de ce qui avait été fait en 2015 à Cachan ou en 2016 à Bari. Ce ne sera pas possible en 2023 qui déjà bien chargé mais sans doute réalisable en 2024.

5. Bourses en 2023

Nous constatons un désintérêt ces dernières années pour la distribution de bourses aux étudiants. Peut-être serait-il judicieux de faire part de cette possibilité au-delà de la SFPb, sachant que les étudiants et leurs encadrants peuvent devenir membres en même temps que l'envoi de la demande.

Le CA propose aussi une action particulière associée au congrès de l'ESP 2023, dont c'est la 20^{ème} édition et le retour en France. L'idée serait de faire un concours de présentations, en ligne, avec à la clé trois bourses tous frais payés pour participer à ESP2023. La sélection serait faite par un jury de la SFPb. L'intérêt serait de permettre aux étudiants de présenter leur travail, de donner un prix officiel valorisable sur un cv et de faire une animation scientifique variée. L'action devrait être planifiée en mars, avant la clôture des inscriptions à l'ESP. L'AG trouve que c'est une bonne proposition.

6. Proposition de modification des statuts

Le président a remarqué que lors des dernières élections du conseil d'administrations, le bureau était déjà connu et annoncé aux membres de la société avant le vote. Il propose de faire rentrer cette pratique qui lui semble positive dans les statuts. L'ancienne président et l'ancienne trésorière n'ont pas du tout la même analyse. Elles insistent que pour toutes les élections précédentes, le bureau a été choisi strictement par le CA nouvellement élu. Elles accordent qu'il a pu arriver que des discussions ait eu lieu à l'intérieur du CA en fin de mandat afin d'être sûr d'avoir des candidats pour le bureau à venir. Plusieurs participants à l'AG trouvent que la proposition de choisir en même temps CA et bureau n'est pas pertinente. L'idée de modification des statuts est donc abandonnée.

N° SIRET : 518 355 110 00017

Président : T. Douki, CEA-Grenoble, Secrétaire : P. Vicendo, Université Toulouse

Trésorier : E. Questel, Pierre Fabre DermoCosmétique, Toulouse

7. Points divers

Plusieurs points divers sont abordés :

- La date de la prochaine AG est fixée à Août 2023 pendant le congrès de l'ESP A noter que 2023 sera une année de réélection du CA.
- Le président relève que la société à toujours du retard sur sa présence sur les réseaux sociaux. Il propose de créer un groupe de travail en 2023.
- Le président rappelle la nécessité de maintenir vivant le site web. Des mises à jour de certaines pages (page des labos, annonces de congrès, etc.) devront être faites. Un appel en ce sens sera fait en 2023.

La séance est levée à 15h30.

Thierry Douki

Président



Emmanuel Questel

Trésorier



N° SIRET : 518 355 110 00017

Président : T. Douki, CEA-Grenoble, Secrétaire : P. Vicendo, Université Toulouse

Trésorier : E. Questel, Pierre Fabre DermoCosmétique, Toulouse